



janvier - février 2024

Le mot du Maire



Chers Montvillais, Chères Montvillaises, J'ai le plaisir de vous souhaiter mes vœux les plus chers pour l'année 2024 et de vous convier à la cérémonie ouverte à tous les habitants qui se déroulera le mercredi 10 janvier, à 18h30, à l'Espace Jean-Loup Chrétien. Après une interruption de quelques semaines, les travaux du centre-bourg vont reprendre sur le secteur de la Mairie et la rue Louis Guittet. Pour davantage de confort et de facilité, l'accueil de loisirs municipal prendra quant à lui ses nouveaux quartiers, dans l'école Berlioz, à partir des prochaines vacances. Soyez assurés, qu'en 2024 encore, la Municipalité poursuivra l'esprit de service et d'intérêt général qui nous anime. Très belle année 2024 !

Anne-Sophie Clabaut,
maire de Montville

TRAVAUX

L'église retrouve des couleurs

L'église Notre-Dame de l'Assomption a déjà retrouvé deux de ses vitraux totalement remis en état. Les travaux de restauration se poursuivent.

La restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption entre dans ses derniers mois de chantier. Quelques jours avant Noël, deux vitraux ont déjà retrouvé leur place dans le chœur. Nettoyés, complétés, consolidés... par les maîtres verriers de la Maison Lorin, ils donnent le ton de la cure de jouvence que connaît l'édifice. Les quatre autres baies du chœur, datées du 16^e siècle et classées "Monuments historiques", vont également être déposées pour réaliser un doublage de protection.

De multiples interventions

L'ensemble du bâtiment connaît une restauration : la toiture en ardoises de la sacristie est à neuf et le reste des couvertures a été révisé, les gouttières ont été remplacées, le coq est redoré, un paratonnerre a été posé et les cloches ont été révisées. Par ailleurs, le nettoyage et la reprise des anomalies des façades se poursuivent en même temps que le rejointoiement. L'ensemble du réseau électrique, intégrant l'éclairage, le chauffage et la sonorisation est en cours de réfection. Le percement d'une porte de secours et la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite visent à améliorer l'accessibilité et la sécurité de l'édifice. Les entreprises s'affairent

Deux vitraux de Notre-Dame de l'Assomption ont déjà retrouvé leur place mi-décembre après restauration



Une porte a été percée côté sud pour améliorer la sécurité de l'édifice

également à la remise en état de l'intérieur de la sacristie. D'ici cet été, reste aussi à réaliser un réseau de drainage en périphérie du bâtiment qui sera coordonné avec les travaux du centre-bourg.

Placés sous la direction de Régis Martin, architecte en chef des Monuments historiques, ces travaux doivent se terminer au cours de l'été 2024. Pour mémoire, ce chantier s'élève à 1,2 million d'euros TTC et redonnera à Notre-Dame de l'Assomption toute sa dimension dans le paysage montvillais.



INVITATION

Les vœux du Maire sont programmés mercredi 10 janvier. Anne-Sophie Clabaut et la Municipalité convient l'ensemble des habitants à 18h30 à l'espace Jean-Loup Chrétien. Ce moment sera l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'évoquer 2024 avant de partager un moment de convivialité.



Fidèle à la tradition, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants Montvillais. Distribution de cadeaux et parade en centre-bourg ont fait scintiller les yeux des petits et des grands.



Félicitations à Alicia Richer, arrivée en tête du concours du plus beau sapin organisé sur MontvilleMaVille. Bravo aussi à Paola et Alexiane Fermentin, deuxièmes, et Jessica Argentin-Picard, troisième. Et merci aux commerçants Montvillais pour les lots offerts aux gagnants.

SENIORS

Distribution des bons de Bonne année !

La Municipalité offre des bons de Bonne année d'une valeur de 15 euros aux habitants âgés de 65 ans et plus ou handicapés (80 % MDPH). La distribution de ces bons d'achat valables chez les commerçants Montvillais est programmée du 8 au 11 janvier dans la salle de réunion de l'espace Jean-Loup Chrétien selon les créneaux horaires ci-dessous.

Nom de famille commençant par...

A, B ou C : lundi 8 janvier de 10 h à 12 h

D, E ou F : lundi 8 janvier de 14 h à 16 h 30

G, H ou I : mardi 9 janvier de 10 h à 12 h

J, K ou L : mardi 9 janvier de 14 h à 16 h 30

M, N ou O : mercredi 10 janvier de 10 h à 12 h

P, Q, R ou S : mercredi 10 janvier de 14 h à 16 h 30

T à Z : jeudi 11 janvier de 10 h à 12 h

Un créneau de rattrapage sera organisé l'après-midi des jeudi 11 et vendredi 12 janvier en Mairie (bureau du CCAS). Si vous n'êtes pas inscrit, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Des ateliers pour prévenir la perte d'autonomie

Nouveauté 2024.

La mise en place d'ateliers Vill'Âge à destination des habitants de 60 ans et plus vient enrichir l'action sociale de la commune. Proposés en partenariat avec l'ADMR, ces ateliers gratuits ont lieu une fois par mois. Réflexologie, mémoire, sophrologie...

ils aborderont plusieurs thèmes pour prévenir la perte d'autonomie à partir de 60 ans.



info en +

Inscription auprès de l'ADMR au 02 32 93 90 68 ou par courriel à poleprevention@fede76.admr.org.

23 janvier - réflexologie faciale Dien Chan

27 février - prévention des escroqueries et arnaques

26 mars - prévention des chutes et risques domestiques

23 avril - sophrologie

28 mai - gym douce Qi gong

25 juin - art floral

SÉCURITÉ

30 km/h rue des

Réservoirs

La vitesse est désormais réduite à 30 km/h rue des Réservoirs en raison de la dégradation de la chaussée liée au passage intensif des véhicules lourds. Vigilance !





SECURITÉ

APPEL À VOLONTAIRES

La création d'une Réserve communale de sécurité civile a été actée par le Conseil municipal le 7 décembre dernier. Composée de volontaires, cette réserve communale a vocation à appuyer l'intervention des services de sécurité en cas d'événements exceptionnels ou de situation de crise. Ses missions sont axées sur la sauvegarde et non pas sur des opérations de secours. Mobilisable dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, cette réserve peut se voir confier des actions de soutien et d'assistance aux populations, mais aussi d'appui technique ou logistique. Les Montvillais qui souhaitent rejoindre la Réserve communale de sécurité civile sont invités à se faire connaître. Les candidats doivent disposer de capacités et compétences en rapport avec les missions potentielles de la RCSC. Les salariés doivent solliciter l'accord de leur employeur pour rejoindre cet engagement citoyen. Les dossiers de candidatures sont disponibles sur montville.fr et en mairie.

CONCOURS PHOTO

À fleur d'eau



Exprimez vos talents de photographe et participez au concours organisé par la Commune de Montville. Intitulé "À fleur d'eau", ce concours est ouvert aux photographes amateurs montvillais. Il comprend une catégorie adultes et une catégorie jeunes. Doté de bons d'achats et de lots, ce concours vise à promouvoir le cadre de vie montvillais et sa labellisation "4 fleurs". Les photos doivent présenter *a minima* un élément aquatique (rivière, plan d'eau...) et un élément végétal (arbre, arbuste, pelouse...). Les clichés des participants seront exposés lors de la 8^e édition de Montville en fleurs, le 20 mai 2024. Règlement complet et bulletin d'inscription disponibles sur montville.fr et en mairie. Inscription le 3 mai 2024 au plus tard !

À SAVOIR

Les vélos neufs et d'occasion subventionnés

L'aide financière accordée par la Commune de Montville pour l'acquisition d'un vélo est étendue aux vélos d'occasion. Cette bourse pouvant atteindre 100 euros concerne aussi bien les vélos classiques que les vélos électriques. En 2023, vingt-six dossiers ont été soutenus dans le cadre de ce dispositif en faveur du développement des modes de déplacement propres. Plus d'infos sur montville.fr.

FORMATION - EMPLOI

Forum de la formation

Le 5^e Forum de la formation de Montville aura lieu le 14 mars, salle Jean-Loup Chrétien de 9h à 12h. De nombreuses filières seront représentées pour guider les jeunes dans leur orientation.

E-Salon de l'emploi

Vous recherchez un emploi ou souhaitez changer de poste ? La ville de Montville, en partenariat avec l'agence Pôle Emploi de Maromme, organise son 5^e e-salon de l'emploi du 11 au 15 mars.

JEUNESSE

Inscriptions scolaires 2024

La rentrée 2024 se prépare dès maintenant pour les familles dont les enfants sont nés en 2021. L'inscription administrative en Mairie, suivie de l'admission dans l'école par la directrice, sont des formalités obligatoires. Elles permettent la délivrance d'un certificat de préinscription pour l'année scolaire à venir. Pour faciliter vos démarches, une notice explicative, accompagnée de l'ensemble des renseignements concernant la vie scolaire, est disponible sur montville.fr ou auprès du service jeunesse et affaires scolaires (02 32 93 81 62 ou jeunesse@montville.fr).

Accueil de loisirs

Nouveauté, à partir du 26 février, les animateurs accueilleront les enfants âgés de 3 à 14 ans à l'école Berlioz. Inscriptions à partir du 22 janvier au 02 32 93 81 62 ou jeunesse@montville.fr. Dossier d'inscription disponible en Mairie ou sur montville.fr - rubrique "Enfance & Jeunesse".

Active tes vacances !

Tu as entre 7 et 16 ans ? Participe à Activ'sports du 26 février au 1^{er} mars ! Au programme : deux à trois activités à découvrir gratuitement chaque après-midi dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et les associations locales. Inscriptions à partir du 22 janvier au 02 32 93 91 05 ou logistique@montville.fr.

Stage multisports

Tu as entre 9 et 17 ans ? Participe à un stage multisports du 4 au 8 mars ! 87,50 € les 5 jours, repas compris. Inscription jusqu'au 15 février en renvoyant le bulletin disponible sur montville.fr et en mairie.



La Bourse au permis reconduite

Le dispositif d'aide au financement du permis de conduire est reconduit pour l'année 2024. Vous habitez Montville, vous avez entre 18 et 25 ans et vous envisagez de passer votre permis B. Vous pouvez bénéficier d'une bourse de 500 euros en contrepartie de 50 heures d'activité d'intérêt collectif pour la Commune. Envie d'être accompagné sur votre cheminement vers l'autonomie et l'insertion professionnelle ? Retrouvez tous les renseignements et le dossier d'inscription sur montville.fr. Attention, pour faire partie des premières candidatures soutenues en 2024, déposez votre demande avant le vendredi 29 mars prochain.

ENFANCE

Atelier d'éveil pour les tout-petits

Jeunes parents, vous avez un enfant en bas-âge ? Savez-vous qu'il existe un Atelier d'éveil du tout-petit à Montville ? Ce lieu d'accueil enfants parents se tient un mardi sur deux, en semaine paire, à la salle Jean-Loup Chrétien de 9h15 à 11h30. Des activités ludiques, animées par l'association Lis-moi une histoire 76, sont proposées sur place pour des moments de partage privilégiés. Une infirmière puéricultrice est également présente sur place pour apporter des conseils aux jeunes parents jusqu'à l'acquisition de la marche de leur enfant.



Au tour de la place du Général Leclerc

Le chantier de requalification du centre-bourg va passer à une deuxième phase. Tandis que le parking de la piscine est en cours de finition, les entreprises se préparent à intervenir place du Général Leclerc et rue Louis Guittet. Des aménagements sont notamment à prévoir pour l'accès des usagers à la mairie durant les travaux.

Par ailleurs, la démolition de l'ancien dojo par l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN), prévue en ce début d'année, permettra ensuite d'aménager un nouveau parking et une voie de desserte entre la piscine et le gymnase Lebarbier.

Un deuxième café chantier le 22 janvier

Pour évoquer cette nouvelle phase d'intervention avec les habitants et professionnels, un deuxième café-chantier est programmé lundi 22 janvier de 9 heures à 10h30. Rendez-vous au restaurant La Pause, place de la République. Les élus, l'équipe de maîtrise d'œuvre et les représentants des entreprises en charge des travaux seront présents pour répondre à vos questions.

INFOS PRATIQUES

Encombrants

Prochaines collectes des encombrants mercredis 10 janvier et 14 février. Pour bénéficier de ce service gratuit assuré par la Commune, inscrivez-vous en Mairie la semaine précédente au 02 32 93 91 00.

Collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères s'effectue chaque mardi et vendredi matin. Les déchets recyclables sont pour leur part collectés le mardi. Un arrêté municipal précise que les déchets doivent être sortis à partir de 18h la veille au soir. Plus d'info sur intercauxvexin.fr



Valorisez votre sapin de Noël !

La Commune de Montville organise un ramassage des sapins de Noël le lundi 8 janvier. Seuls les sapins naturels et sans produits artificiels seront ramassés puis broyés par les agents municipaux. Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous en mairie ou en appelant au 02 32 93 91 00 au plus tard ce vendredi 5 janvier.

BIENVENUE À

Flo'Créations, création de vêtements, accessoires de mode, décoration d'intérieur... faits main par Florence Cadeville.

Plus d'infos au 06 15 34 25 68 ou flo.cadeville@gmail.com.

EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

dans le cadre des dispositions de l'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Pas de texte communiqué.

MONTVILLE INFOS - VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Anne-Sophie Clabaut
RÉDACTEUR EN CHEF Jérôme Vincent
RÉDACTION ET MAQUETTE Pascal Luce
CONCEPTION GRAPHIQUE X.o.X.o. Création
PHOTOS Ville de Montville
IMPRESSION Sodimpal **DIFFUSION** 2500 exemplaires



Votre agenda

JEUDI 22 FÉVRIER

Conseil municipal
Mairie, 19h

CÉRÉMONIE

SAMEDI 6 JANVIER, 17H

Sainte-Barbe

Cérémonie en l'honneur de la sainte patronne des sapeurs-pompiers, avec hommage aux soldats du feu disparus et remise de décorations à ceux qui se sont distingués dans l'année 2023.

Place du Général Leclerc

LOTO

DIMANCHE 28 JANVIER

2000 € de lots

Loto organisé par le Foyer socio-éducatif du collège Eugène Noël à partir de 14 h. Plus de 2000 euros de lots à gagner.

Salle Jean-Loup Chrétien

EXPOSITION

24 FÉVRIER – 21 MARS

Les dinosaures



Exposition consacrée aux dinosaures. Entrée libre.
Musée des sapeurs-pompiers